

► **Récompense** 17 décembre 2013,
***l'Académie Nationale de Médecine a remis
 sa médaille d'or au CISIC***



Tous les ans, l'Académie remet des prix à une vingtaine de chercheurs, et récompense également deux associations ou fondations pour la qualité de leurs travaux réalisés dans le domaine médical, ou en vue de faire avancer la médecine et la recherche médicale.

Cette année ont été récompensés l'association contre les maladies mitochondriales (AMMI) pour son action d'information et de promotion de la recherche sur cette maladie insuffisamment connue, et notre association, le Centre d'Information sur la Surdit   et l'Implant Cochl  aire (CISIC) pour ses actions men  es en faveur des surdit  s graves par des informations (site, guide   crit, atelier d'apprentissage) pour les patients porteurs d'implants.

Cette distinction nous encourage toujours d'avantage    mener nos actions d'information et de soutien aupr  s des patients, avec comme objectif de contribuer    l'am  lioration constante des pratiques autour de l'implant cochl  aire. Mais nous tenons    rappeler que notre association ne pourrait faire   tat d'un tel bilan ni afficher des ambitions plus grandes encore sans le soutien et la coop  ration de nos b  n  voles, de nos adh  rents, de ceux qui nous soutiennent et nous encouragent.

C'est donc    tous ceux qui permettent    l'association de poursuivre son action, par leur engagement b  n  vole ou par leurs dons, que le CISIC d  die cette distinction.

► **Pause caf  ** ***Auvergne, le 31 ao  t 2013***



Nadine Rago Cisic Auvergne a re  u quelques implant  s de la r  gion. Apr  s-midi gourmande avec de d  licieux beignets faits maison mais aussi essais positifs des aides techniques propos  es... Tous se sont d  j   donn  s RV l'ann  e prochaine....

► **Sortir** ***Au th   tre ce soir***

En marge de cette assembl  e g  n  rale 2013, c'est    un exercice bien particulier auquel certains d'entre nous ont   t   convi  n  s. En effet, apr  s la r   ducation musicale par l'implant    Strasbourg en 2004 et 2005, c'est au Th   tre du Point Virgule    Paris que nous avons assist   au one man show de Mohamed Nouar. Dans une petite salle comble et tout en p  nombre, chacun pu tour    tour tester sa compr  hension du comique tant  t    l'oreille seule, tant  t en lecture labiale mais   galement dans le bruit et le silence. Bref, un v  ritable exercice de style pour nos oreilles mais au final, un grand moment de d  tente dans la bonne humeur !

Le th   tre du Point Virgule offre    nos adh  rents un tarif pr  f  rentiel, pour b  n  ficier de ces tarifs contacter Camille au 01 42 78 74 77 en pr  cisant bien le code Association Cisic.



✕ **IMPORTANT**

Ne pas skier sans casque !

Depuis ces derni  res ann  es, les nouveaux casques que l'on trouve dans tous les magasins de Sport s'adaptent parfaitement avec le port d'un implant cochl  aire. En effet, le port du processeur est facilit   avec la pr  sence au niveau des oreilles d'un rembourrage plus confortable.



► **Vie associative** ***Journée d'information CISIC à Paris samedi 12 octobre 2013***



À l'occasion de la tenue de la 11^e Assemblée Générale du CISIC, une journée d'informations ouverte au public en présence des différents acteurs du monde de l'implant cochléaire s'est déroulée à la FIAP Jean-Monnet, Paris.

La journée a débuté avec l'assemblée générale de l'association dont le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces rapports sur notre site, tout comme ceux des années précédentes : <http://www.cisic.fr/association/m-cisic-documents>

► **Vie associative**

Présentation de l'enquête CISIC 2012 aux professionnels ORL

A l'invitation du professeur Olivier Sterkers et du docteur Isabelle Mosnier, Catherine Daoud a eu l'opportunité de venir présenter les résultats de notre enquête 2012, à de nombreux professionnels de l'audition dans le cadre de la formation médicale continue (FMC), organisée à Paris le 14 juin 2013.

Elle a pu notamment leur rappeler que l'implant cochléaire est un fabuleux dispositif de réhabilitation de l'audition pour les personnes sourdes : 67 % des personnes implantées sont satisfaites de leur implant cochléaire et 72 % qualifient leur écoute de naturelle ou presque naturelle.

Mais cette enquête montre également qu'un besoin d'accompagnement et d'informations, pas toujours couvert par les professionnels, est nécessaire :

- pour aider à reprendre confiance et renouer avec la communication après des années de surdit ,
- pour permettre à chacun d'utiliser toutes les possibilités de son processeur,
- pour (ré)apprendre à converser au téléphone,
- pour mieux écouter et comprendre la télévision ou la radio,
- pour mieux apprécier l'écoute de la musique,
- renouer avec la communication après des années de surdit .

► **Vie associative** ***Forum de sensibilisation***

En collaboration avec Jérôme Goust de « Vie Quotidienne et Audition », notre association a participé à plusieurs journées d'information à l'intention des médecins du travail. Dans le cadre de ces journées, notre association animait différents stands d'informations sur l'implant cochléaire, sur le téléphone pour les malentendants mais également sur la démonstration des aides techniques (systèmes FM et boucle magnétique).



FORUM CIDB Mardi 2 juillet 2013 se tenait dans l'enceinte de la Maison des Associations de Solidarité à Paris une journée organisée par Jérôme Goust de « Vie Quotidienne et Audition » et le CIDB (Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit) sur le thème « Bien s'entendre dans les espaces de travail – Forum sur les solutions acoustiques et auditives ». Notre public ayant été principalement composé de médecins du travail et d'ergonomes, ce fut une fois de plus l'occasion de démontrer non seulement qu'il existait des solutions pour pallier à la déficience auditive mais également que ces solutions gagnent encore à être connues et étendues.

FORUM ERDF Mardi 19 novembre 2013, notre association a participé à une journée d'information à l'intention des médecins du travail, infirmiers, assistants sociaux d'ERDF. Cette journée avait pour but l'après-midi de leur permettre de découvrir des moyens de compensation (visuel, fauteuil et audition).

► **Pique-nique** ***Visite à la ferme ou marche familiale***



Le CISIC organise, le samedi 17 mai 2014 de 10 h à 18 h, une journée pique-nique familiale. Cette journée aura lieu au Lac des Sapins – 69550 Cublize. <http://www.lacdessapins.fr/>

Une balade de 5 km pour tous vous sera proposée ainsi qu'une visite à la ferme afin de réveiller votre oreille retrouvée ! Ce sera ainsi l'occasion d'aborder également avec vous la sécurité de votre implant en vous proposant des activités de marche et de baignade. Pour plus d'informations et/ou réservation d'hébergement, contactez-nous à l'adresse st-etienne@cisic.fr (inscription obligatoire).

► **Rallye 2014**

Aïcha des Gazelles du Maroc

En 2014, nous souhaitons bonne chance au projet de deux amies, les eGazelles, qui se lancent dans l'aventure du Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc en portant les couleurs de notre association. <https://facebook.com/EGazelles>

➤ Assemblée générale

Le réglage, un travail d'équipe

Le réglage d'un implant cochléaire est le travail de toute une équipe : patient, régleur, médecin ORL, orthophoniste, psychologue, associations de patients, fabricants. Différentes phases existent dans le réglage d'un implant cochléaire chez l'adulte devenu sourd.

1. L'ACTIVATION DE L'IMPLANT

Dans l'équipe du Pr. Frachet à l'hôpital Rothschild (Centre de Réglage des Implants Cochléaires), l'activation de l'implant se déroule un mois après la chirurgie. Entre la chirurgie et l'activation de l'implant, il est néanmoins proposé un « rendez-vous boîte » qui vise à expliquer le fonctionnement et l'entretien du processeur ainsi qu'à présenter le contenu de la mallette qui seront remis le jour de l'activation.

Le jour de l'activation, il est demandé au patient de déterminer pour chaque électrode ses seuils C (maximum confortable) et T (minimum de détection) puis d'exprimer les premières sensations ressenties lorsque toutes les électrodes sont activées en même temps.

Ce premier réglage est souvent accompagné de sentiments forts chez le patient qui est inscrit dans une longue démarche aboutissant à cette activation. Certaines questions peuvent surgir au moment de ce premier réglage :

➤ « Je ne sais pas si j'entends ou si c'est mon acouphène... J'ai peur de rater certains sons. » Si l'acouphène pose problème pour le réglage d'une électrode, il est possible d'extrapoler les résultats de cette électrode en fonction de ses voisines et éventuellement de s'en servir pour agir sur les acouphènes. On peut également faire reconnaître le son à un niveau confortable afin qu'il soit distingué de l'acouphène, avant de le faire identifier avec une faible intensité.

➤ « Le minimum, ça va, c'est comme lorsqu'on passe un audiogramme. Mais je ne sais pas jusqu'où je peux aller. C'est quoi le maximum confortable ? » Les adultes sourds congénitaux ont parfois du mal à ne pas chercher la puissance à tout prix car ils portaient des appareils surpuissants avant leur implant. Il faut imaginer pouvoir rester pendant 20 minutes avec ce son dans les oreilles sans que cela ne pose problème. Le son ne doit pas baver ou se mettre à résonner.

➤ « Comment dire si c'est au même niveau, alors que les deux sons sont différents ? » Le fait d'écouter les électrodes les unes après les autres (égalisation de sonie) va permettre de corriger un seuil estimé trop fortement/ faiblement par rapport aux autres, même s'il n'est pas sur la même fréquence.



Il ne faut pas perdre de vue que déterminer les seuils s'affine avec le temps. L'objectif du régleur est de redonner une première sensation sonore, souvent après plusieurs années où l'oreille n'a pas entendu. A ce stade, il ne cherche pas la finesse. Il y a très souvent un décalage entre ce que le patient imagine qu'il va entendre et ce qu'il entend réellement. C'est pourquoi les séances d'orthophonie débutent tout de suite après l'activation. Là encore les objectifs sont très basiques : faire preuve de curiosité auditive, entendre puis reconnaître les sons de l'environnement, reconnaître des rythmes, identifier quelques prénoms de l'entourage d'après leur longueur.

2. LES PREMIERS REGLAGES

Les 4 à 5 premiers réglages sont effectués à raison d'une séance par semaine. Puis les réglages s'espacent et se font à la demande et en fonction de l'histoire de chaque patient (âge, durée ou cause de la surdité, etc.). Il faut retenir qu'il n'y a pas de lien entre la fréquence des réglages et les performances de l'implant.

Il va s'agir dans un premier temps de monter en puissance. Mais ce ne sera pas tout car plus fort ne veut pas dire mieux comprendre. Au fil des réglages, les sensations sonores et donc le réglage s'affinent. Par ailleurs, le régleur pourra combiner les réponses du patient avec les données objectives qu'il est possible de recueillir de façon automatique via le logiciel de réglage. La participation du patient reste essentielle, une étude ayant montré que le réglage automatique était moins performant que celui obtenu avec la participation du patient pour la compréhension de la parole dans le bruit.

En orthophonie, les séances sont effectuées au minimum après chaque réglage, soit une fois par semaine. Le travail vise à affiner la reconnaissance de la parole, à comprendre des mots puis des phrases dans le silence. L'orthophoniste pourra repérer les sons qui passent moins bien. Il pourra par exemple expliquer au patient qu'il comprendra mieux les sons [f], [s] ou [ch] s'il accepte plus d'aigus lors d'un prochain réglage. L'orthophoniste et le régleur travailleront de concert en relevant les confusions de sons qui peuvent se résoudre par un réglage.

Voici ce que le régleur veut savoir lorsque vous vous présentez à une séance de réglage : Combien d'heures par jour le processeur a-t-il été porté ? Le son était-il au bon volume ? trop fort ? trop faible ?

**Emilie ERNST Orthophoniste,
docteur en psychologie cognitive**

Quels sons étaient dérangeants ? Quels sons n'avez-vous pas entendu ? Avez-vous compris votre interlocuteur ? Quel programme avez-vous testé ? Avez-vous modifié le volume ? etc.

3. LA SUITE DES REGLAGES

Le régleur va cibler au mieux les besoins de chaque patient et lui proposer des programmes adaptés. Certains patients n'auront qu'un seul programme, d'autres en auront 4, sans que cela ne présage d'un résultat ou d'un autre de l'implant. Un rendez-vous accessoire peut être effectué à l'IFIC (Institut Francilien d'Implant Cochléaire) afin de tester la boucle magnétique par exemple. Quand les réglages de l'implant se stabilisent, il est conseillé d'harmoniser les réglages de la prothèse controlatérale.

On n'entend pas avec ses oreilles, on entend avec son cerveau... Ainsi, si les réglages s'espacent, l'orthophonie reste intensive. Après les trois premiers mois de port du processeur, un relais est souvent organisé avec des orthophonistes libérales. Quand cela est possible, la rééducation va s'intéresser aux situations qui restent complexes : compréhension dans le bruit, compréhension des voix enregistrées (radio, télévision, Internet), du téléphone, écoute de la musique, localisation de la provenance des sons, etc. Par ailleurs, des bilans orthophoniques sont réalisés à 3 mois, 6 mois puis 12 mois de port du processeur afin de chiffrer les progrès accomplis depuis l'implantation.

4. À LONG TERME

Il est indispensable de prévoir chaque année :

Une visite médicale annuelle. L'implant est un dispositif médical implanté actif. À ce titre, une visite médicale annuelle est obligatoire. Elle vise à vérifier l'état de la peau en regard de l'aimant, surveiller l'évolution de l'oreille controlatérale, vérifier la vaccination, être informé des pathologies intercurrentes.

La vérification annuelle du processeur et de son réglage. Tout comme un appareil auditif classique est vérifié tous les 6 mois par l'audioprothésiste, le régleur vérifie annuellement la bonne marche du processeur, son entretien. Il vérifie la bonne santé de toutes les électrodes et la bonne adaptation des réglages. En effet, dans certaines pathologies, il faut régulièrement refaire des réglages. Par ailleurs, les impédances peuvent bouger au fil du temps, ce qui peut amener le régleur à bouger les seuils C et T, sans même que le patient n'ait de plainte particulière.

Un bilan orthophonique annuel. Il vise à évaluer les performances du patient porteur d'un implant dans le silence et le bruit, avec ou sans lecture labiale, avec ou sans l'appareil controlatéral.

► Assemblée générale

Des réglages, des renouvellements et des évolutions des processeurs

M. Thierry PAWELCZYK, Directeur Technique et Scientifique Cochlear

M. Bernard PHILIPPON, Responsable Technique et Clinique Oticon Medical / Neurelec

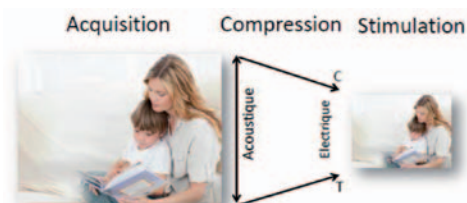
Mme Samia LABASSI, Directrice Clinique Med-El

M. Lu-Ming JOFFO, Spécialiste Clinique Advanced Bionics

Cet article est une synthèse des informations fournies par les quatre fabricants lors de l'assemblée générale du 12 octobre 2013. En effet, les quatre fabricants ont des démarches très similaires dans ces domaines.

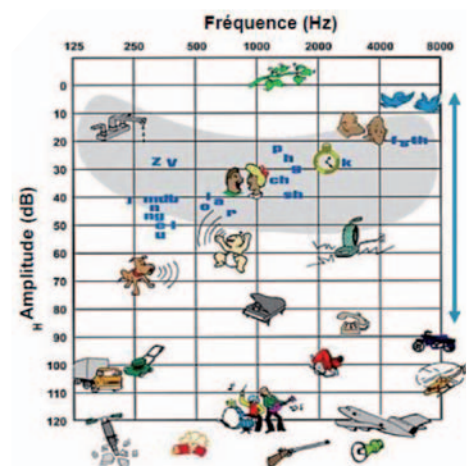
PRINCIPE DES RÉGLAGES D'UN IMPLANT COCHLÉAIRE

Le processeur se substitue à l'oreille pour convertir les sons en impulsions électriques captées par votre cochlée grâce à un certain nombre d'électrodes. Ces impulsions seront ensuite transmises au cerveau par le nerf auditif.



Signal acoustique transposé en signal électrique

Le processeur doit être programmé et réglé pour restituer tout l'éventail des sons audibles par une oreille normale. Une fenêtre acoustique sera définie afin de déterminer la plage des fréquences et leur amplitude nécessaire à une bonne restitution des sons « utiles ».



Fenêtre acoustique

DÉROULEMENT D'UN RÉGLAGE

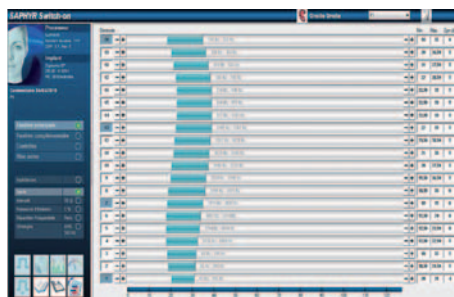
Le réglage commence par une vérification du bon fonctionnement des électrodes.

Pour chaque électrode on mesure la charge électrique nécessaire à chaque électrode (télémetrie).

Le but du réglage sera de définir le niveau électrique générant la sensation sonore perçue comme étant la plus faible (Seuil T ou THR) et la sensation perçue comme étant confortable (seuil C ou MCL) par le patient. Ces seuils sont définis manuellement et sont réalisés électrode par électrode.

On obtient ainsi une MAP qui nous donne la dynamique électrique du patient.

La MAP est l'ensemble des paramètres de pro-



Écran d'un réglage d'implant Neurelec

grammation enregistrés dans le processeur

Parmi les paramètres de programmation :

– La stratégie de codage : c'est la façon dont le signal est analysé qui est utilisée pour convertir le signal acoustique en signal électrique.

– Les niveaux T et C : ce sont les niveaux de stimulation électrique qui déclenchent une sensation sonore. Le niveau T correspond au niveau de détection et le niveau C au niveau de confort. Ils sont déterminés pour chaque électrode

– Algorithme de prétraitement : ce sont des options qui peuvent être proposées pour optimiser la compréhension dans certains environnements (bruit, calme, etc)

L'objectif d'un réglage sera de fournir le maximum d'informations utiles au patient à un instant donné.

POURQUOI LE RÉGLAGE EST-IL IMPORTANT?

Une mauvaise map = de mauvaises performances

Il est important qu'une MAP précise soit définie pour chaque patient afin qu'il puisse atteindre sa meilleure performance d'écoute avec l'implant.

DÉFINITION DES SEUILS POUR CHAQUE ÉLECTRODE

Le régleur détermine au cours de la séance avec le patient les niveaux de stimulation T & C au travers de différentes méthodes. Il s'agit de trouver et régler la limite de stimulation électrique que le patient peut accepter et tolérer confortablement. Cela permettra de calibrer la stimulation électrique avec le nerf.

Cependant, ces niveaux peuvent changer au cours du temps alors que le patient utilise son implant

cochléaire, c'est pour cela qu'ils doivent être vérifiés régulièrement.

► Le seuil T : Perception des sons les plus faibles

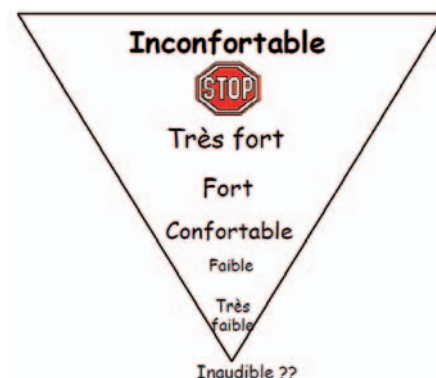
► Le seuil C : Sensation du « confort » pour les sons les plus forts

Ces seuils sont définis pour chaque électrode par la perception de bips sonores.

Chez l'adulte c'est le patient qui signale au régleur quand ces seuils sont atteints – ceci est très subjectif, aussi certains fabricants ont élaboré des procédures plus performantes.

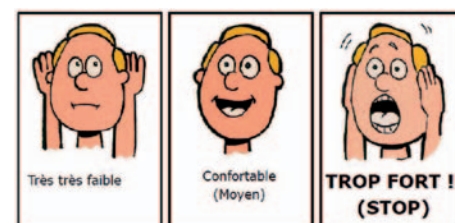
Chez l'enfant l'observation des réactions comportementales est l'indicateur le plus utilisé.

Échelle de sensation en sonnie pour adultes



- Pas le niveau de la migraine
- Niveau maximum confortable
- Pas le niveau confortable
- Pas le niveau où l'on "se débrouille"

Échelle de sensation en sonnie pour enfants



Le niveau T

La mesure de ce niveau de détection implique que le patient nous indique le moment où il commence juste à entendre un son – même s'il est très très faible. Un adulte peut lever son doigt quand il commence à entendre un son. Un enfant peut fournir une réponse à travers un jeu (ex. Mettre une pièce/jouet sur un tableau quand le son est entendu).

Les bips de ce seuil étant difficile à entendre, surtout en cas d'écoute perturbée par des acouphènes, on pourra par exemple compter les bips sonores ou demander au régleur de faire réentendre plusieurs fois le bip.

Le niveau C

Pour mesurer le niveau de confort, le patient doit indiquer le moment où le son devient fort, mais confortable. Cette mesure peut être faite en augmentant progressivement la stimulation jusqu'à ce que le son devienne très fort (ou dans certains cas inconfortable) et ensuite fixer le niveau C au point en dessous de ce niveau. On peut aussi fixer globalement ces niveaux en environnement sonore.

Les enfants peuvent être conditionnés afin d'indiquer quand le son devient trop fort à l'aide d'échelles de sonie. Dans le cas des très jeunes enfants, l'expérience du régleur est primordiale pour fixer les niveaux C en fonction des réactions comportementales.

FRÉQUENCES DES RÉGLAGES

La « première session » pendant laquelle le processeur est activé pour la première fois est appelée activation, mise en route ou premier réglage. Ce premier réglage a généralement lieu entre trois semaines et un mois.

Le second réglage intervient en général 1 mois après, puis à trois mois, six mois et ensuite normalement tous les ans, avec toujours la possibilité, à la demande du patient, d'avoir un réglage avant. Lors du deuxième réglage, l'aspect émotionnel du premier réglage étant passé, il est déjà possible d'affiner le réglage pour améliorer la perception sonore.

Les sessions de réglages suivantes sont nécessaires pour assurer au patient une écoute optimisée avec l'implant.

Après un réglage le patient a parfois la sensation de moins bien entendre/comprendre ; cela est tout à fait normal, son cerveau a besoin de quelques jours d'adaptation au nouveau réglage. Si les réglages sont trop fréquents, le patient n'aura pas le temps de s'habituer à quoi que ce soit. À l'issue du réglage le patient est informé sur l'entretien de son processeur, les nouveautés, les accessoires, la rééducation, le prochain rendez-vous, etc...

Le patient est suivi à vie et il est nécessaire d'avoir au moins 1 réglage par an pour vérifier l'intégrité du dispositif (partie interne et partie externe).

un enfant et un adulte et seront ensuite réduites à une ou deux fois par mois à partir du moment où les seuils en champ libre montrent une bonne audition avec l'implant.

Les rendez-vous de réglage peuvent être progressivement réduits à une fois par an pour un adulte et deux fois par an pour un enfant une fois qu'une MAP stable a été obtenue.

Un bilan orthophonique est en principe réalisé au moins une fois par an afin de suivre les progrès du patient et le bénéfice que lui apporte l'implant.

IMPORTANT **le conseil au patient** **lors des séances successives** **de réglage :**

Le régleur se doit d'informer le patient :

- Des programmes disponibles en fonction de l'environnement, et quand les utiliser.
- Comment utiliser les commandes de son processeur, ou de sa télécommande ou de son assistant éventuel
- Des différents types d'alimentation possibles
- De la FM et autres accessoires d'aide à l'écoute
- Des accessoires
- De l'entretien du processeur
- Du prochain rendez-vous et de la rééducation orthophonique

COMBIEN DE TEMPS APRÈS LE PREMIER RÉGLAGE DE L'IMPLANT PEUT-ON ATTENDRE DES RÉSULTATS PERCEPTIFS ?

L'enfant doit avoir immédiatement des résultats perceptifs :

- Réaction à différentes cloches
- Réaction au tambourin

Le patient adulte va généralement dire :

- J'entends mais je ne comprends pas
- Le patient peut aller de début de discrimination, à réponse en liste ouverte

DOIT-ON AUGMENTER LE RÉGLAGE A CHAQUE FOIS ET À QUEL RYTHME ?

Il n'est pas nécessaire d'augmenter un réglage si les performances audiométriques et orthophoniques sont très satisfaisantes

QUEL RISQUE SI ON AUGMENTE TROP VITE ?

- L'enfant peut rejeter l'implant et faire un blocage.
- L'adulte peut avoir des maux de têtes.

QU'EST CE QUI SE PASSE QUAND UN ENFANT/ADULTE NE PORTE PAS SON IMPLANT PENDANT UN CERTAIN TEMPS ?

- La plasticité chez un enfant/adulte fait qu'il peut s'avérer difficile de lui faire porter à nouveau son appareil et nécessite de retourner chez le régleur pour diminuer les seuils

- 15 jours d'arrêt peuvent entraîner ce phénomène

QUELS SONT LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE PROGRAMMATION ?

En début de rééducation, le régleur réalise des programmes progressifs permettant de progresser entre les séances de réglages.

Après une certaine période, le régleur réalise des programmes adaptés aux différents accessoires et pour des environnements bruyants. En effet, tous les processeurs disposent de plusieurs programmes qui permettent au patient d'adapter son audition à l'environnement sonore :

- compression des sons = plus forte amplification des sons faibles
- coupure des bruits « continus », etc

Le régleur informe le patient de l'activation de ces programmes et de la façon de les utiliser au mieux.

POURQUOI REVENIR RÉGULIÈREMENT EN RÉGLAGE ?

Même s'ils se stabilisent au cours des premiers mois d'implantation, les niveaux T et C peuvent évoluer par la suite (ex: évolution de l'état de santé, prise de médicaments, habitude, etc...). Certaines améliorations technologiques ne nécessitent pas le renouvellement du processeur, elles sont chargées dans votre processeur au moment du réglage (changement du logiciel). C'est aussi une opportunité pour effectuer un suivi médical.

MON RÉGLEUR A DU DÉSACTIVER UNE ÉLECTRODE !

QUESTION: C'EST GRAVE DOCTEUR ? **RÉPONSE : NON**

La désactivation d'une électrode peut être nécessaire parce que la stimulation sur cette électrode est désagréable (ex: stimulation du nerf facial, douleur, mauvaise qualité sonore) ou parce que la stimulation ne passe plus (électrode endommagée).

QUESTION: EST-CE QUE JE VAIS MOINS BIEN COMPRENDRE ? **RÉPONSE : NON**

Si une électrode doit être désactivée, le son qu'elle codait est AUTOMATIQUEMENT codé sur une électrode voisine: Il n'y a pas de perte d'informations. On a de 12 à 22 électrodes intra-cochléaires, donc il y a de la marge en cas de désactivations !

COMMENT PEUT-ON VÉRIFIER QUE LE RÉGLAGE EST OPTIMAL? QUEL LIEN FAIT-ON ENTRE RÉGLAGE ET BILAN ORTHOPHONIQUE?

Différents bilans d'audiométrie et de discrimination de la parole permettront d'orienter le régleur vers les adaptations nécessaires.

Questions / Réponses

COMBIEN DE RÉGLAGES SONT NÉCESSAIRES ?

Les séances de réglages devront être fréquentes pendant la première et deuxième semaine pour

Fabricant

Advanced Bionics

76 rue de Battenheim – 68170 Rixheim
Tel : 03 89 65 98 00 • Fax : 03 89 65 50 05
E-mail : info@bionicear-europe.com
www.bionicear-europe.com

**Naida CI Q70,
la fusion
du meilleur d'AB
et de PHONAK**

Le nouveau processeur d'AB, le Naida CI Q70, a obtenu son marquage CE. En plus d'apporter une amélioration au niveau de sa taille (40 % plus petit que l'Harmony) ce processeur est une révolution en terme de performance (il intègre le traitement du signal des appareils de dernière génération de Phonak, apportant une capture focalisée du son, notamment utile dans les milieux bruyants) et de connectivité (fini les fils, la connectivité – la

plus complète jamais proposée par AB - se veut simplifiée au possible !). Alimenté par pile ou par batterie, l'autonomie de ce processeur a encore été améliorée. Il est compatible avec les parties internes CII et 90K.

**N'hésitez pas à nous joindre
pour toutes questions !**

**AB en Ligne n° Vert :
0800 926 900
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h**

**Email :
question.utilisateur@advancedbionics.com**



Fabricant

VIBRANT MED-EL Hearing Technology

400 avenue Roumanille – Bât. 6 – CS 70062
06906 Sophia-Antipolis Cedex
Tél. : 04 83 88 06 00 • Fax : 04 83 88 06 01
Email : office@fr.medel.com – www.medel.com

**Prix Lasker-
DeBaKey Clinical
Medical Research
Award**

Les dispositifs d'implants cochléaires MED-EL (CONCERTO, CONCERTO PIN, OPUS2 et RONDO) sont fabriqués par MED-EL GmbH, Autriche. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE.

Les implants cochléaires sont destinés aux personnes atteintes de surdités neurosensorielles (surdités de perception) bilatérales sévères à profondes, après échec ou inefficacité d'un appareillage acoustique conventionnel.

Lire attentivement les instructions figurant sur la notice d'utilisation. Veuillez consulter votre médecin ou tout autre professionnel de la santé compétent au regard de ces dispositifs. Date de dernière modification : 12/2013.



Le Dr Ingeborg Hochmair, Docteur en science, a été choisie pour recevoir cette année le prestigieux prix Lasker-DeBaKey pour la recherche médicale clinique, pour le développement de l'implant cochléaire moderne. Elle partage ce prix avec le Pr. Graeme M. Clark (Université de Melbourne, Australie) et le Pr. Blake S. Wilson (Duke University, Caroline du Nord, USA).

Connexion à tous les appareils audio !

Les utilisateurs des audio processeurs MED-EL peuvent désormais connecter leur audio processeur directement aux appareils audio et vidéo, même s'ils sont alimentés à la prise secteur. Cette autorisation permet à tous les utilisateurs des systèmes d'implants cochléaires MED-EL de connecter facilement leur audio processeur, et directement, aux appareils branchés sur secteur, comme par exemple les ordinateurs, portables ou non. L'appareil doit cependant disposer du marquage CE.



Le RONDO disponible en France

Depuis le 6 Septembre 2013, le nouvel Audio Processeur est désormais disponible et peut être choisi par tous les patients nouvellement implantés ou par ceux nécessitant un renouvellement de processeur.

Un bandeau pour les activités sportives est désormais disponible pour le Rondo et autres processeurs tout-en-un (processeur Amadé). Vous pourrez glisser votre processeur dans une poche du bandeau prévu à cet effet et ainsi mieux le maintenir et le protéger de l'humidité.



**L'implant cochléaire est pour la 1^{re} fois
indiqué pour les surdités unilatérales !**

MED-EL vient d'obtenir le marquage CE pour l'utilisation de son implant cochléaire dans les surdités unilatérales profondes, à la fois chez les adultes et les enfants. La surdité unilatérale profonde est responsable des difficultés de compréhension de la parole, même si l'oreille controlatérale entend normalement. Dans ce cas, il n'est pas possible d'avoir une audition binaurale et donc de localiser les sons. Enfin, cette condition est souvent associée à des acouphènes invalidants. Pour l'instant, cette indication n'est pas remboursée par la Sécurité Sociale. Des études cliniques seront certainement menées dans les années à venir afin d'apporter de solides preuves aux autorités sanitaires.

Fabricant

Oticon Medical / Neurelec

2720 ch. Saint Bernard – 06224 Vallauris
tél. : 04 93 95 18 18 • Fax : 04 93 95 38 01
Email : contact@neurelec.com
www.neurelec.com

Neurelec est devenue en 2013 partie intégrante d'Oticon Medical, enrichissant le groupe de plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'implantation cochléaire.

Numéro gratuit depuis un poste fixe ou un mobile en France métropolitaine 0805 119 118.

Chez Oticon Medical, plus d'un siècle d'expérience dans le domaine de l'audiologie et des aides auditives a été associé à des décennies d'expérience pionnière en matière d'implant auditif.

En tant que partie intégrante du Groupe William Demant, Oticon Medical bénéficie de précieuses ressources, comme la capacité d'investissement dans le développement continu de systèmes d'implants auditifs, ou encore un accès unique aux croissances, ressources et technologies du fabricant Oticon, leader des solutions auditives traditionnelles.

Oticon Medical a directement hérité de la philosophie « People First » d'Oticon. Celle-ci nous rappelle que la conception de chaque produit créé doit être basée sur les besoins des utilisateurs.

Saphyr® neo collection

Découvrez le nouveau Saphyr® neo collection, nouveau processeur de son de Neurelec. Un nouveau design pour une compréhension de la parole dans le bruit améliorée.

Saphyr® propose une nouvelle collection adap-



tant un traitement de signal avancé qui comprend une nouvelle stratégie de codage Crystalis^{XP} et un nouvel algorithme de réduction de bruit, appelé Voice TrackTM pour une compréhension de la parole

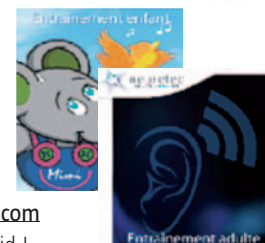
claire et confortable même dans les situations les plus difficiles. Un design moderne et amélioré pour une résistance aux chocs et à l'utilisation quotidienne redoublée. Saphyr® neo collection offre aussi la possibilité de se connecter à un grand nombre d'accessoires sans fil. Saphyr® neo collection est compatible avec le système d'aide à l'écoute HearIt Media de Phonic Ear, permettant une connexion sans fil vers les mobiles et la télévision. Saphyr® neo collection donne accès à une nouvelle génération d'accessoires, toujours plus modernes, plus discrets, plus résistants... Couleurs disponibles : Noir/ Marron/ Silver (Cercles de couleurs)



PIQÛRE DE RAPPEL :

Jeux de réhabilitation en ligne. Jouez partout où vous vous trouvez !

<http://rehabilitation.neurelec.com> disponible sur Iphone et android !



Fabricant

Cochlear France

route de l'Orme aux Merisiers – Z.I. les Algorithmes
Bât. Homère – 91190 Saint Aubin
Tél : 0811 111 993
www.cochlear.fr

L'assistance en ligne

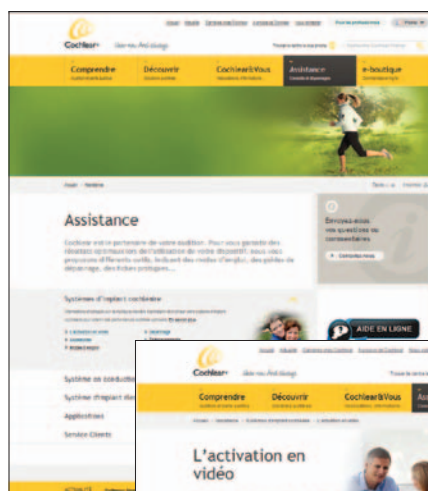
Depuis le mois de septembre 2013, Cochlear a mis en place un nouvel outil de support en ligne qui est

dédié : l'assistance en ligne.

Cet outil est accessible depuis www.cochlear.fr permet :

- de trouver la réponse à de nombreuses questions concernant votre processeur, la boutique en ligne, le remboursement....
- si vous n'avez pas trouvé la réponse que vous cherchiez vous pouvez adresser votre demande d'assistance à laquelle nous répondrons par e-mail.

Le fonctionnement est très simple : il suffit de cliquer sur la rubrique « Assistance » puis « Aide en ligne » et de sélectionner « FAQ ». Vous êtes alors directement orienté vers la Foire Aux Questions, avec un accès immédiat à la demande d'assistance.



La vidéo « Activation »

Toujours dans l'assistance en ligne, retrouvez la vidéo « activation » qui vous permet d'optimiser l'utilisation du contenu de la mallette qui vous a été remise le jour de l'activation de votre processeur.

La famille Cochlear

Pour obtenir régulièrement et sans engagement de votre part, des informations sur votre processeur, les services Cochlear, l'actualité, des offres ponctuelles sur les accessoires (actuellement sur les câbles audio et HiFi)... vous pouvez devenir Membre de la famille Cochlear. Pour cela il suffit de compléter une demande sur www.cochlear.fr, rubrique « Cochlear & Vous » ou via la page d'accueil ci-dessous.

Nouveauté accessoire

Le Loop Booster (amplificateur de boucle) est un accessoire capteur de position T externe pour accroître si besoin la captation du signal des boucles à induction, plus particulièrement celles horizontales souvent présentes dans les lieux publics.

Le Loop Booster est compatible avec les processeurs CP810.

Il est disponible sous la référence Z 208 293.



Agenda 2014

CONFÉRENCES & RÉUNIONS

Clermont-Ferrand

- Réunion le samedi 5 avril

Cublize / Lac des Sapins (69550)

- Pique-Nique le samedi 17 mai

Angers

- Réunion le samedi 17 mai

Grenoble

- Réunion le samedi 24 mai

Paris

- Assemblée générale, samedi 27 septembre

PERMANENCES

CERTA – Centre Charlotte Blouin Angers

4, rue de l'Abbé Frémond 49100 Angers.

Salle Europe.

Permanence de 14 h 30 à 16 h 30

- lundi 17 février
- lundi 12 mai
- lundi 31 mars

Clinique Champagne-Reims

1-3, rue de l'Université 51092 Reims

Permanence de 14 h à 17 h

- jeudi 20 février
- jeudi 15 mai
- jeudi 3 avril
- jeudi 12 juin

C.H.U. Bordeaux

Place Amélie Raba Léon, 33000 Bordeaux

RDC du bâtiment « Tripode »

Permanence de 13 h 45 à 16 h 30

- mardi 11 février
- mardi 20 mai
- mardi 18 mars
- mardi 17 juin
- mardi 15 avril

CROP Bretteville sur Odon (C.H.U. Caen)

4, avenue de Glattbach, 14760 Bretteville-sur-Odon

Permanence de 14 h à 17 h

- mercredi 19 mars
- mercredi 14 mai

C.H.U. Clermont-Ferrand

Hôpital Gabriel Montpied

58, rue Montalembert, 63000 Clermont-Ferrand

Au 5^e étage dans la salle d'enseignement du service ORL. JNA au CHU de Clermont-Ferrand

Permanence de 14 h à 16 h

- jeudi 20 février
- jeudi 15 mai
- jeudi 13 mars
- jeudi 19 juin
- jeudi 17 avril

C.H.U. Dijon - Hôpital général

3, Rue du Faubourg Raines, 21033 Dijon

Pavillon Dédé 2^e étage du service ORL

Permanence de 10 h à 12 h

- vendredi 14 février
- vendredi 19 septembre
- vendredi 28 mars
- vendredi 5 décembre
- jeudi 26 juin

C.H.U. Grenoble

boulevard de la Chantourne, 38700 La Tronche

6^e étage dans la salle de cours ou salle de réunion du service ORL : couloir de droite en sortant des ascenseurs.

Permanence de 10 h à 12 h

- jeudi 20 mars
- jeudi 22 mai

Permanence de 16 h à 18 h

- jeudi 20 février
- jeudi 19 juin
- jeudi 17 avril

C.H.U. Nantes

Aile Est, 5^e étage, salle d'attente (service chirurgie maxillo-faciale)

Permanence de 9 h 15 à 11 h 15

- lundi 3 février
- lundi 5 mai
- lundi 3 mars
- lundi 2 juin
- lundi 7 avril

Institut Saint-Pierre de Palavas

371 avenue de l'évêché de Maguelone

34250 Palavas-Les-Flots

Demander M. Zirah, délégué CISIC pour la région

Languedoc-Roussillon dans le bureau N° 5

Permanence de 10 h à 12 h

- mercredi 19 mars
- mercredi 14 mai
- mercredi 12 février
- mercredi 11 juin
- mercredi 16 avril

C.H. Lyon Sud

165, chemin du grand revoyet, 69495 Pierre-Bénite

Permanence de 14 h à 17 h

- mardi 4 mars
- mardi 20 mai

C.H.U. Rouen

1, rue de Germont 76031 ROUEN

Pavillon Dédé 1^{er} étage pavillon ORL

JNA au CHU de Rouen de 10 h à 16 h

- jeudi 13 mars

Permanence de 14 h à 16 h 30

- mardi 11 février
- mardi 10 juin
- mardi 8 avril

C.H.U. Saint-Etienne

Avenue Albert Raiuond 42270 Saint Priest-en-Jarez

« Local des usagers » hall C-D de l'hôpital Nord

Permanence de 14 h à 16 h

- mercredi 5 février
- mercredi 16 avril
- samedi 1 mars
- mercredi 25 juin

C.H.U. Bretonneau-Tours

2 boulevard Tonnelé 37044 Tours

La salle est au rez de chaussée dans leservice des consultations ORL (Bât B3)à proximité des salles

d'attente B et C, Permanence de 14 h à 16 h

- mardi 18 février
- mardi 20 mai
- mardi 18 mars
- mardi 17 juin
- mardi 15 avril

Les assurances Allianz proposent quatre variantes de contrat

• **Option 1 (216 euros/an)** : assurance de l'appareillage externe de l'implant cochléaire uniquement (implantation unilatérale, un seul coté implanté)

• **Option 2 (264 euros/an)** : assurance appareillage externe + implant interne (implantation unilatérale, un seul coté implanté)

• **Option 3 (384 euros/an)** : assurance de l'appareillage externe des deux implants cochléaires uniquement (implantation bilatérale, deux côtés implantés)

• **Option 4 (432 euros/an)** : assurance appareillage externe + implant interne (implantation bilatérale, deux cotés implantés).

Vous pouvez assurer vos aides techniques, système FM ou boucle à induction par le même contrat sans augmentation de tarif à condition que la facture de ces accessoires soit adressée à M. Maixant.

Attention : en cas de dommage de votre matériel, il faut adresser votre déclaration de sinistre au cabinet Allianz de M. Maixant dans les cinq jours qui suivent la date de l'accident.

Contact : Cabinet Allianz

Jean-Luc Maixant

32 rue de Liège 64000 Pau

Tél. : 05 59 27 81 30

Tarif préférentiel de piles et d'aides techniques

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (Piles et aides techniques) en vente sur les sites (contactez-nous sur piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents).

Audilo – 8, Passage des 2 Sœurs, 75009 Paris

Tél. : 01 40 82 90 78 – www.audilo.com

Heures d'ouverture : lundi au vendredi

de 10 h à 18 h.

BUREAU CISIC

TRÉSORERIE Joëlle Fournil, Trésorière CISIC,

398 avenue Victor Hugo, 77190 Dammarie-les-Lys

Tél. : 01 64 79 05 44 – Mail : tresorerie@cisic.fr

SECRÉTARIAT Martine Ottavi, Secrétaire CISIC,

41 rue Henri-Barbusse, 75005 Paris

Tél. : 06 17 39 54 71 – Mail : secretariat@cisic.fr

SERVICE INTERNET Le CISIC diffuse par e-mail à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse e-mail change.

Marc Le Roy webmaster CISIC, asso@cisic.fr

Publication du Centre d'Information sur la Surdit  et l'Implant Cochl aire (CISIC).

Association loi 1901 n  0913012932.

T l. : 06 17 39 54 71 E-mail : info@cisic.fr – www.cisic.fr

Directrice de la publication : **Fran oise Ern e**.

R alisation : Axiome.